

Renseignements pratiques

Entrée libre mais inscription obligatoire

Lieu du colloque

☉ Salle Alex Weill
Bâtiment I Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg

Manifestation validée au titre de la
formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale
de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

✉ Contact et inscription :

fru6703-contact@unistra.fr

Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

5^e journée d'actualité de l'espace de liberté, de sécurité et de justice

Quelle politique migratoire extérieure pour l'Union européenne ?

Le droit d'asile et la politique d'immigration de l'Union européenne en questions

8 février 2019 | 9h00-17h00

Centre

des études internationales et européennes CEIE

Université de Strasbourg

9h00 Ouverture de la 5^e journée d'étude

Mot de bienvenue du doyen de la Faculté de droit de Strasbourg
et de la direction du CEIE

9h30-10h15 : Introduction : quelles orientations politiques au plan international et européen ?

- Le pacte mondial pour les réfugiés de l'ONU, par **Roland François Weil**, HCR
- Les accords de réadmission conclus par l'UE: les enjeux de la gestion de l'immigration irrégulière par délocalisation, par **Christos Giannopoulos**, Maître de conférences en droit public, Faculté de droit de Strasbourg

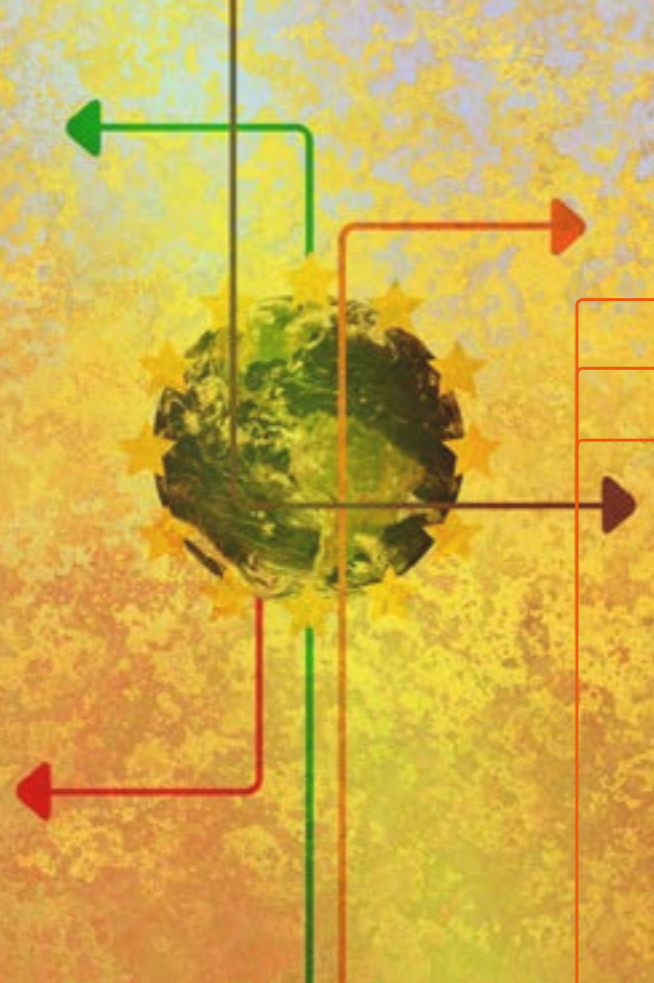
10h45-11h15 : Pause-café

11h15-12h00 : Le renforcement de l'externalisation des politiques migratoires

- European policies with african countries, par **Eleonora Frasca**, doctorante de l'Université de Louvain la neuve
- Les méthodes d'élaboration des accords de gestion externe des migrations : une approche critique par **Sylvie Saroléa**, professeur à l'Université de Louvain la neuve

12h00-12h30 : Échanges avec la salle

12h30-14h00 : Repas



14h00-16h00 : L'accélération du processus de retour des personnes en situation irrégulière

- La généralisation du concept de pays sûr, par **Marion Maurer**, doctorante à l'Université de Strasbourg
- La technique du laissez-passer européen, par **Anne Eck**, doctorante à l'Université de Strasbourg
- Les nouveaux moyens alloués à l'Agence Frontex, **Marine De Haas**, Cimade

16h00-16h30 : Échanges avec la salle

16h30-17h00 : Conclusions par **Frédérique Berrod**, professeure à l'Université de Strasbourg

17h00 Fin de la 5^e journée d'études